

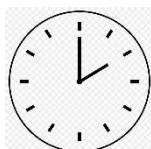


APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE HORS LES MURS

LIVRET D'ACCUEIL



Le service est ouvert du lundi au vendredi



De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

(Sauf les mardis après-midi et vendredis matin)

*En dehors des heures d'ouverture de la structure, un professionnel assure une astreinte téléphonique pour les situations d'urgence au **06 25 06 29 08***



Madame, Monsieur,

Bienvenue dans le dispositif d'Appartement de
Coordination Thérapeutique (ACT) Hors les murs
de l'association DIAGONALE Ile De France.

Ce livret d'accueil regroupe certaines informations
essentiels relatives à votre accueil et l'ensemble de
l'équipe est à votre écoute tout au long de votre
accompagnement.



1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- *Histoire de l'association*

En 1989, l'association Diagonale IDF a été fondée dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA. Depuis 2002, l'association gère un établissement médico-social : les appartements de coordination thérapeutique

Elle propose également un service Accueil et un service Prévention.

Dans le cadre des accompagnements qu'elle propose, l'association s'attache à respecter ***l'identité, l'intimité, la vie privée et les choix de vie de la personne.***

- *Les missions*

Conformément au décret n°2020-1745 du 29 décembre 2020, les appartements de coordination thérapeutique (ACT) prévus au 9° du I de l'article L. 312-1 peuvent également assurer des missions complémentaires d'accompagnement médico-social sans hébergement ».

Ces dispositifs sont destinés à soutenir les personnes accompagnées dans leur parcours de santé et d'inclusion sociale.



- *Les personnes accueillies*

Le dispositif des ACT Hors les murs accompagne depuis leur lieu de résidence, des personnes présentant des problèmes de santé ainsi que des

difficultés pour accéder à leurs droits. Ces personnes peuvent vivre seules ou en couple, avec ou sans enfants.

La personne malade peut être un enfant.



2. UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

- **L'équipe**

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire :

- Médecin coordinateur
- Psychologue
- Intervenants sociaux
- Infirmiers

Le médecin coordinateur a un rôle de coordination et de conseils, il peut également assurer des consultations ainsi que des prescriptions médicales.



Dans leur engagement professionnel chacun des membres de l'équipe est tenu au secret professionnel et le médecin coordinateur au secret médical.

Sans déroger au secret professionnel et médical, les professionnels des ACT se réservent la possibilité d'échanger au sein de l'équipe des informations vous concernant afin d'organiser et d'optimiser votre accompagnement.

- **Aller vers...**

Un binôme de professionnels intervient auprès de vous, de la façon la plus adaptée à votre situation. Des rendez-vous réguliers sont ainsi mis en place, sur votre lieu de résidence, à l'extérieur ou dans nos locaux.

Le choix du lieu de rendez-vous ne doit pas être un obstacle à la rencontre, bien au contraire !



L'équipe est à l'écoute de vos besoins pour :

- Votre projet de vie
- Votre santé
- L'accès et maintien aux droits
- L'accès à une vie autonome
- Une insertion sociale et/ou professionnelle
- Un soutien à la parentalité
- Un soutien psychologique
- Des permanences juridiques



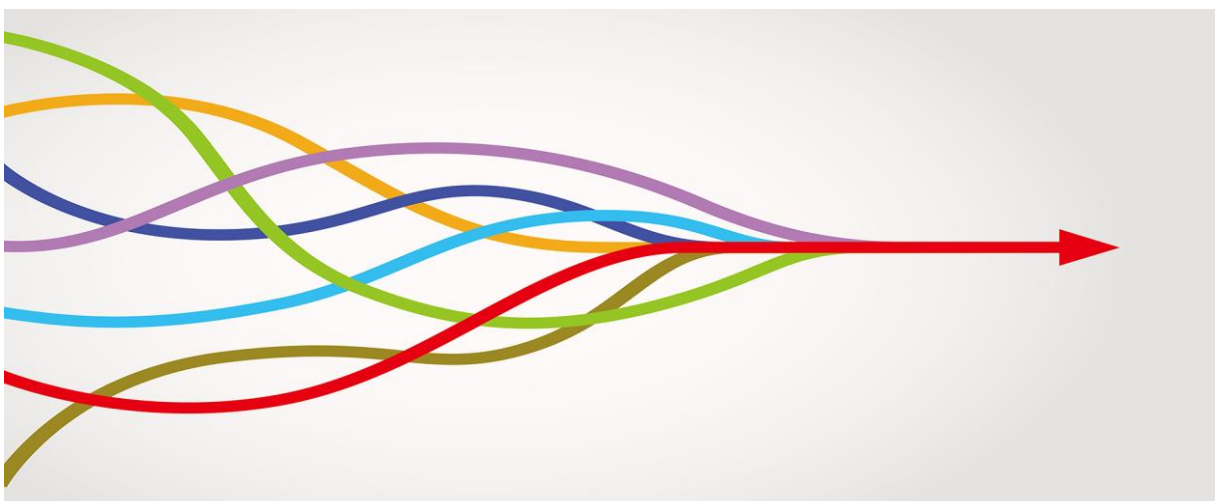
- *Un projet personnalisé*

Aux cours des différentes rencontres avec les professionnels, vous pourrez exprimer vos besoins et vos attentes.

L'accompagnement s'appuie et évolue en fonction de votre projet personnalisé co-construit entre vous et l'équipe.

Si vous bénéficiez déjà d'un accompagnement social, les professionnels concernés seront également associés à la construction et à la mise en œuvre de votre projet.

Tous les 6 mois, un bilan de votre accompagnement est réalisé avec vous.



3. ATELIERS ET ACTIVITES COLLECTIVES

Si vous le souhaitez, vous pourrez participer à des ateliers ou activités collectives organisés par l'équipe pluridisciplinaire tels que : ateliers d'informations, culturels, créatifs, ludiques, bien-être, ...

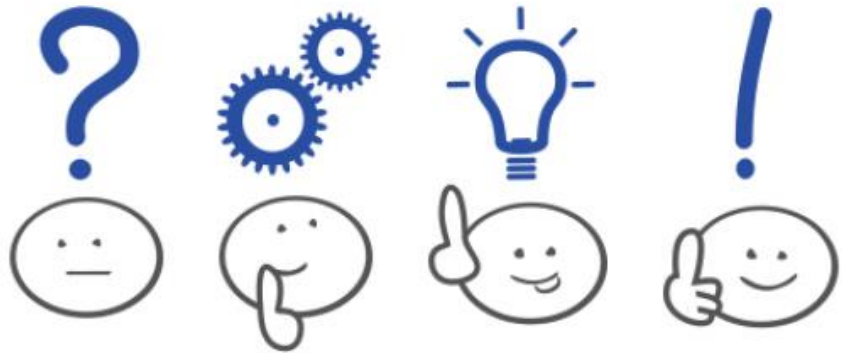


Ils vous permettent de rencontrer les personnes accueillies dans un cadre de convivialité.



De nombreux lieux et activités sont également accessibles gratuitement via notre partenaire Culture du cœur. Parlez-en aux professionnels !

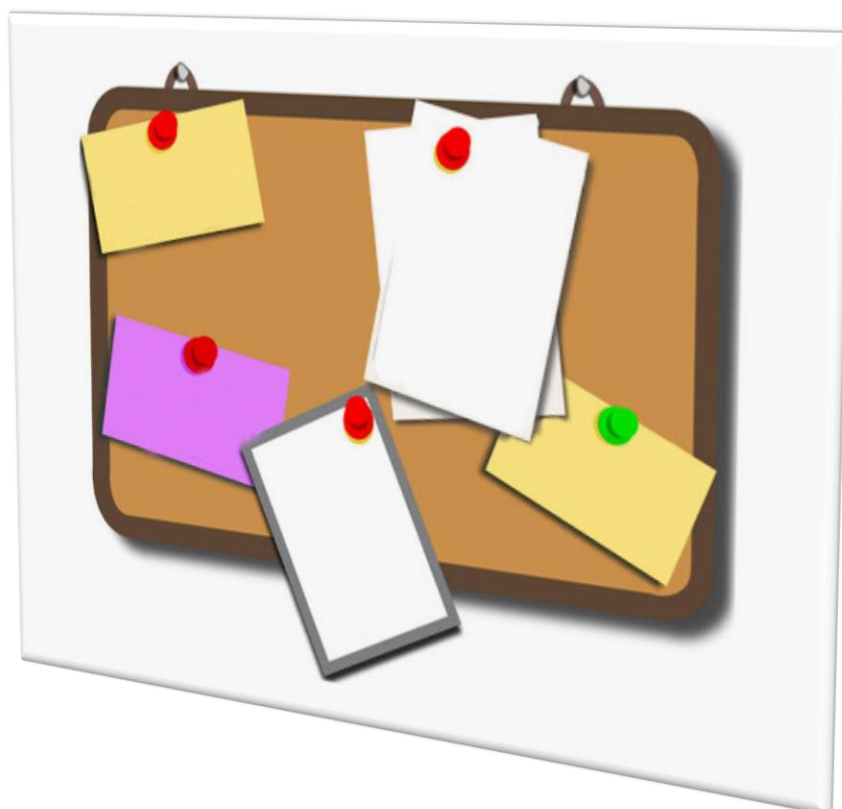
Des réunions d'expressions avec la direction de l'établissement ont lieu tous les 3 mois, elles vous permettent d'échanger sur le fonctionnement du service.



Des rencontres avec des résidents accueillis dans d'autres structures sont organisées ponctuellement par la Fédération Santé Habitat par exemple.

Fédération
santé  habitat

Vous êtes informé.e des réunions et ateliers collectifs par le tableau d'affichage à l'accueil.



4. ANNEXES :



- ✓ Le règlement de fonctionnement qui définit les droits et les obligations de l'établissement et des personnes accueillies. Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement du service.
- ✓ La chartre des droits et liberté des personnes accueillies
- ✓ La charte informatique qui rappelle les bonnes pratiques d'utilisation d'internet.
- ✓ La liste des personnes qualifiées pour faire valoir vos droits en cas de litige avec l'établissement.

PLAN D'ACCES



285, 399, 486, 487, 488

ARRET MARCHE DE JUVISY

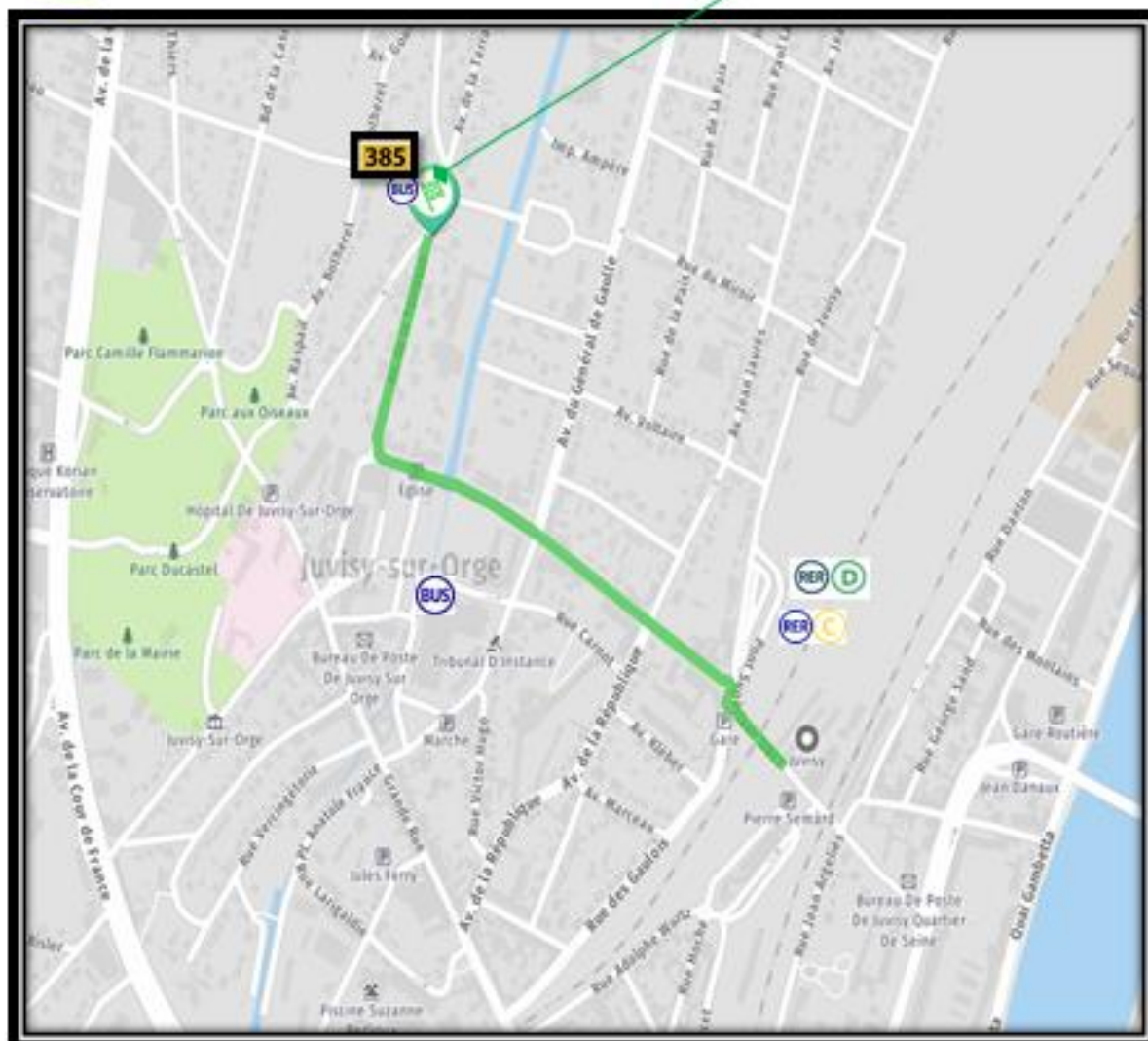
385

ARRET RASPAIL



C ; D

ARRET JUVISY-SUR-ORGE – SORTIE COTE MAIRIE



20, av. de la Terrasse – 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 24 85 60 – Fax : 01 69 24 53 24

Courriel : secretariat@diagonale-idf.fr
Site internet : www.diagonale-idf.org